



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 avril 2019 World Nature Forum, Naters

### 1. Salutations et informations

Mot de bienvenue de la présidente Sophie Providoli. Tous les membres ont été généreusement reçus par le World Nature Forum (WNF) avec du café et des croissants. Sophie Providoli remercie les membres présents et le WNF pour la réception.

### 2. PV de la dernière AG

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui a été envoyé à tous les membres de l'AVM, ne soulève aucune question. Il est donc considéré comme accepté.

### 3. Rapport du président et rapport d'activité 2018

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2018. C'est la première année de la secrétaire générale, Mélanie Roh, qui a remplacé Eric Genolet.

#### a. Monitoring

Le projet « monitoring » consiste à analyser le paysage muséal actuel et à faire une classification et une typologie des musées valaisans. Il a été initié en 2013 par l'AVM et repris en 2018 par le Service de la Culture. Les mandataires sont Romaric Thiévent (Haut école de travail social et de la santé) et Matthias Rota (Haute école de gestion Arc). L'AVM continue à participer au projet en tant que membre du COPIL.

#### b. Base de données

7 nouveaux musées ont intégré la base de données en 2019 : la Collection communale des peintres de l'Ecole de Savièse, l'Ecomusée de Colombire, JoopHobel à Grächen, les Vieux Moulins de la Tine, la Fondation du Patrimoine de Val d'Illiez, Museum auf der Burg à Raron et l'Ecomusée du Simplon. Sabine Frey a été engagée en 2018 pour faire l'expertise de plusieurs inventaires.

La base de données est maintenant accessible pour tous en ligne sous [www.museumvs.ch](http://www.museumvs.ch).

Une nouvelle fonctionnalité a été rajoutée. Il s'agit de la gestion des médias multiples qui permet de mettre des fichiers PDF, des fichiers sons ou d'incorporer plusieurs images d'un même objet.

#### c. Cours de formation

Le 26 mai 2018 s'est déroulé un cours sur les réserves des musées à Val d'Illiez et à Troistorrents avec Chloé Maquelin qui a offert aux membres un aperçu des bonnes pratiques à mettre en place pour une bonne conservation des objets dans les réserves.

Le 24 novembre 2018 a eu lieu un cours sur la politique d'acquisition et la charte des Musées à Sion avec Bertrand Deslarzes et Pascal Ruedin suivi d'une visite des réserves des Musées cantonaux.

#### d. Nuit des Musées

32 musées ont participé à la Nuit des Musées le 10 novembre 2018 qui a attiré 10'000 visiteurs. L'événement a une belle couverture médiatique et est complètement implanté dans le paysage culturel valaisan. Il permet de toucher de nouveaux publics et de fidéliser les visiteurs.

#### e. Projet exposition commune

Le projet a été totalement repensé. Il est prévu pour 2020 en collaboration avec les Musées cantonaux et le Réseau Musée Valais. Toutes les explications sur le projet se trouvent sous le point 9 de l'ordre du jour.

### 4. Comptes 2018 et rapport de révisions

Notre caissier Hilaire Dumoulin présente les comptes annuels de 2018 et Philippe Curdy donne lecture du rapport des réviseurs. L'exercice s'est clôturé avec un excédent des dépenses de CHF 3899.93. Les comptes annuels ont été adoptés.



## 5. Membres AVM : admission et départ

Manou Follonnier, Heidi Margellos, Liliane Roh et Ruth Vouillamoz, membres individuels, quittent l'association. Le Musée historique du Chablais, la Fondation Pierre Arnaud et le Musée de spéléologie de Chamoson, membres associés, quittent également l'association pour cause de fermeture de leur institution.

Nicole Ribordy, membre individuel, rejoint l'AVM. Le Centre de géologie et glaciologie des Haudères, la Fondation Opale à Lens et Verein Rosengang à Münster (collection de textiles), membres ordinaires, la rejoignent également.

Les candidats sont admis à l'unanimité par l'assemblée.

## 6. Comité : admission et départ

Philippe Curdy, Carmen Julier et Mario Gertschen ont fait part de leur désir de quitter le comité. Les membres démissionnaires sont chaleureusement remerciés de leur engagement par un cadeau.

Deux nouveaux membres sont proposés par le comité : Janique Gattlen (WNF) et Katia Bolz Balmer (Musée CC Olsommer). Mélanie Hugon-Duc est proposée comme vice-présidente, pour remplacer Carmen Julier. Les candidats sont acceptés par acclamations par l'assemblée.

Après plus de 20 ans comme secrétaire auprès de l'association, Yvonne Parlier quitte le comité avec de chaleureux remerciements pour son fidèle engagement. Un cadeau de remerciement lui est offert. Elle est remplacée par Brigitte Zen Ruffinen.

## 7. Cotisations

Sophie Providoli informe les participants de la situation financière de l'AVM en 2019. L'association connaît des difficultés financières suite à une baisse de soutien drastique de la Loterie Romande qui met en péril le fonctionnement actuel de l'AVM (baisse du temps de travail des salariés). En 2018, l'AVM a reçu de la Loterie Romande un soutien de CHF 75'000.- et en 2019 la moitié moins, à savoir CHF 38'000.-.

La première mesure prise pour gérer cette baisse financière est la réduction du temps de travail des employés : Mélanie Roh a immédiatement réduit son temps de travail de 50% à 40% et Brigitte Zen Ruffinen a malheureusement été licenciée pour fin juin 2019. En conséquence, les salaires seront réduits de 20% à partir de juillet 2019.

De ce fait, l'AVM a donc besoin d'augmenter en partie les cotisations, pour pouvoir assumer une partie des charges administratives. L'idée de ce nouveau système est calquée sur le système de cotisations de l'AMS (Association des Musées Suisses). Il est ainsi proposé aux membres d'adapter leur contribution en fonction du nombre d'équivalents plein temps (EPT) par musée, à savoir :

<	0.5 EPT (50%)	100.-
<	2 EPT (200%)	150.-
<	4 EPT (400%)	200.-
<	6 EPT (600%)	250.-
≥	6 EPT (600%)	300.-

Pour résumer, le tarif des cotisations va donc varier en fonction du nombre de personnes salariées dans chaque musée. La cotisation ne change donc pas pour les musées 100% bénévoles ou qui tournent avec un total de salariés à moins de 50%, mais elles augmentent graduellement en fonction du nombre de salariés. Cette solution permet ainsi d'augmenter les cotisations en ne pénalisant pas les petits musées. L'augmentation a lieu uniquement chez les musées qui peuvent se permettre financièrement de payer une cotisation légèrement plus onéreuse. Pour les membres individuels, la cotisation ne change pas.

Ce changement permettra d'augmenter la somme totale des cotisations d'env. CHF 3000.- (on passe de 6800.- à 9800.-).



La cotisation des membres permet d'assurer en partie :

- L'organisation de l'Assemblée Générale
- La réalisation et l'impression du rapport annuel
- La mise sur pied de cours de formation professionnelle
- La pérennisation et l'amélioration de la base de données online
- La maintenance du site internet de l'AVM

Par cette cotisation, les membres de l'AVM ont certaines contreparties intéressantes :

- Droit de vote à l'Assemblée Générale (une voix par membre)
- Participer aux cours de formation
- Employer la base de données online, selon les critères d'utilisation
- Inscrire le rapport d'activité de leur institution dans le rapport annuel de l'AVM
- Avoir une page dédiée à leur institution sur le site internet de l'AVM
- Prendre part aux activités de promotion et de valorisation des musées (Nuit des Musées, publication, exposition, etc.)

**VOTE** : La majorité est d'accord avec l'augmentation des cotisations. Le vote est donc approuvé.

## **8. Programme 2019**

### **a. Base de données**

L'objectif 2019 est de continuer à développer l'inventaire et l'expertise, ainsi que d'inciter les membres à prendre part à cette base de donnée. Les musées sont invités à prendre contact avec l'AVM pour commencer l'inventaire en ligne. Il est également possible d'effectuer des transferts de base mais le procédé est plus complexe, ou de faire un inventaire par la PBC (Protection des biens culturels), mais l'AVM doit fournir un cours de formation préalablement.

### **b. Cours de formation**

Le cours du printemps, donné par Rita Kalbermatten et Thomas Antonietti, a eu lieu le 16 mars 2019 au Lötschentaler Museum à Kippel. Il a porté sur la conservation préventive.

Le cours d'automne aura lieu le 23 novembre 2019. Il s'agira d'un cours théorique sur comment financer un projet culturel, tel qu'une exposition, une animation ou une publication. Hélène-Joye Cagnard, du Service de la Culture, expliquera les différents soutiens de l'Etat et les critères de sélection tandis que Lorenzo Malaguerra nous expliquera les options de subventionnement mis en place par les villes et les communes.

### **c. Nuit des Musées**

La prochaine Nuit des Musées aura lieu le 9 novembre 2019. L'événement est gratuit pour les visiteurs. Les musées participent à hauteur de 100.- et doivent ouvrir leur institution au minimum entre 18h et 22h. L'AVM se charge de la promotion et de la coordination de toute la programmation. Chaque musée propose son programme et se charge de l'organisation au sein de son institution.

Nouveautés 2019 : la gratuité de certains transports publics sera offerte aux visiteurs de la Nuit des Musées dans les bus et les trains régionaux, grâce à un partenariat avec RegionAlps, CarPostal et PubliBike. Des jeux de pistes sont également organisés à Sion et à Martigny pour de meilleures synergies.

Les formulaires d'inscription ont déjà été envoyés par la poste et par email. Le délai d'inscription est fixé au 15 mai 2019 et le programme final au 19 août 2019.

### **d. Muséocafé**

Muséocafé est un nouveau projet de mise en valeur des musées valaisans. Il s'agit d'une exposition qui se veut itinérante et qui se déplace chaque année dans une nouvelle ville ou village et dans un nouvel espace. L'idée est d'intégrer une vitrine dans un café pendant une année et d'y exposer, chaque mois ou chaque deux mois, des objets en provenance des musées membres de l'AVM.

La première exposition aura lieu au café du Casino à Martigny. Pour cette première édition test, les collections des musées de la région de Martigny seront prioritairement exposées. L'idée pour les années suivantes, si l'événement fonctionne, est d'ouvrir cette exposition à tous les musées membres.



Les objectifs de cette exposition sont de sortir les objets hors des murs des musées afin de toucher un nouveau public et d'amener les collections dans des lieux différents, permettant ainsi de promouvoir le musée à l'extérieur des canaux habituels. Cette exposition permet de faire découvrir des objets inédits, en lien avec l'exposition permanente ou temporaire. L'objectif à long terme est de se déplacer d'une ville à l'autre et de se multiplier sur différents lieux en même temps.

#### **e. 2021 : Publication**

A l'occasion du 40e anniversaire de l'association en 2021, l'AVM met sur pied une publication grand public sur l'histoire des musées en Valais dont le vernissage est prévu en avril 2021.

La première partie de l'ouvrage proposera un éclairage historique et socioculturel du développement des musées valaisans du 18<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle, tandis que la deuxième partie, participative, traitera l'histoire des musées valaisans sous l'angle des objets en mettant en lumière 50 objets de musées en provenance des différentes collections valaisannes. Chaque photographie d'objets sera accompagnée d'un court texte descriptif. L'AVM fera un appel à participation auprès des membres.

La publication se fera dans la continuité de l'exposition commune et de la volonté de maintenir la coopération entre les musées.

### **9. Exposition commune**

L'AVM, le RMV et les MC collaborent pour réaliser une exposition commune qui se tiendra de juin 2020 à janvier 2021 à l'Ancien Pénitencier de Sion. Son commissaire d'exposition est Diane Antille.

L'objectif de l'exposition est de montrer la richesse du paysage muséal valaisan. Les musées sont encouragés à participer en prêtant des objets et en organisant des activités de médiation ou des mini-expositions dans leurs espaces d'exposition. Le programme et les manifestations auront lieu dans tout le canton. Certains éléments individuels de faisabilité, liés aux finances, sont encore à analyser.

L'AVM va transmettre à tous les membres un questionnaire, rédigé par Diane Antille, afin que cette dernière ait une vue d'ensemble des collections du canton. Ce questionnaire fait aussi office d'appel à participation. L'AVM encourage ses membres à participer.

### **10. Divers**

Hans-Rudolf Pfeifer (Centre de géologie et glaciologie, Les Haudères-Evolène) et Claude Martenet (Musée des traditions et des barques du Léman, Saint-Gingolph) proposent d'envoyer les adresses des membres de l'AVM à tous les membres afin de favoriser les échanges d'informations et les annonces d'évènements entre les membres. L'assemblée est d'accord. Mélanie Roh transmettra le fichier aux membres.

En raison de la situation financière actuelle difficile, Sabine Frey (Musée le Grand Lens) se demande s'il est nécessaire d'imprimer le rapport annuel et propose de transmettre un simple fichier PDF. Si une version papier est vraiment nécessaire, elle propose d'utiliser d'autres papiers et d'imprimer moins d'exemplaires, ce qui pourrait engendrer des économies.

Sabine Frey aimerait savoir quels sponsors ont été approchés. Concernant la Nuit des Musées, Mélanie Roh mentionne les sponsors mobilité (CarPostal, RegionAlps...) et sponsors média (Nouveliste, Rhône FM...). D'autres sponsors sont également mentionnés. Mélanie Roh notifie aux membres que toute suggestion de sponsors qui pourraient être sollicités est la bienvenue. D'autres solutions pour améliorer la situation financière actuelle sont à l'étude. Elles ne peuvent pas encore être présentées officiellement, car des discussions sont actuellement en cours dans ce contexte.

**La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 4 avril 2020 au Musée de Bagnes, au Châble.**

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités. La Présidente remercie chaleureusement le WNF pour l'excellente organisation et l'hospitalité dont ils ont fait preuve. Après l'AG, diverses visites guidées du WNF sont au programme, suivies d'un repas de midi au restaurant du WNF.